

ASSOCIATION DE DEFENSE DES RIVERAINS DU BOULEVARD FAYOL  
A FIRMINY

Madame Fabienne BUCCIO  
Préfète de la Loire  
PREFECTURE  
2 rue Charles de Gaulle  
42022 SAINT ETIENNE cedex 1

Lettre A/R

Firminy, le 19 Février 2014

Madame la Préfète,

A notre grand regret nous sommes désolés de revenir vers vous sur cet épineux dossier de Déviation du Boulevard Fayol.

Le silence que vous opposez à nos courriers avec A/R/ des 15 mars, 17 juillet et 25 octobre 2013 nous est parfaitement incompréhensible. Comment ne pas vous rappeler le courrier que vous a adressé le Ministre des Transports en date du 20 mars 2013 dont nous extrayons un passage « je n'ai pas manqué de rappeler à Madame la Préfète de la Loire, représentante de l'Etat au niveau local **de vous tenir directement informés** des suites qui sont réservées à votre demande ».

Des sujets aussi graves que la sécurité routière, les pollutions, ne peuvent laisser la représentante de l'Etat muette.

Le 25 juin 2013 le Maire de Firminy vous écrivait pour évoquer l'interdiction du transport des matières dangereuses, il nous rappelait un courrier qu'il vous a adressé le 21 mai 2013 dont il n'avait pas de réponse.

Le 18 septembre 2013 le Maire de Firminy nous écrit pour nous informer de votre intervention auprès des Présidents des deux Conseils Généraux Loire et Haute Loire et évoque une rencontre avec le président CG 42 début 2014. **Qu'en est-il ?**

Le giratoire du Bas de la Côte CD 500 s'avère être très dangereux puisque des poids lourds perdent tout ou partie de leur chargement.

Il arrive parfois que des poids lourds s'arrêtent pour refroidir leurs freins voir éteindre un début d'incendie, des riverains peuvent en témoigner. Nous joignons trois photographies de ces **accidents qui auraient pu être graves de conséquences**, une autre démontrant le danger permanent sur ce boulevard en particulier aux abords de l'école.

**Qui va enfin prendre ses responsabilités ?**

On ne peut considérer que vous traitiez ce dossier avec légèreté, vos « non réponse » nous questionnent.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Madame la Préfète, l'expression de notre haute considération.

Les Co-présidents

Marie Colard et Paul Bertrand



Les membres du bureau : Marie Paule BROUSSARD, Monique FAURE, Patricia RIBBES, Elisabeth TYR, Daniel CARTIER, Fernand CHAPIGNAC, Gérard DUPUY, Robert VALLAT, Louis VOLTINI.

Courrier à adresser : Louis VOLTINI 101, bd FAYOL 42700 FIRMINY